





Un conseil personnalisé pour vous agriculteur.rice

-  **Bénéfice** : de l'étude du projet en passant par la conversion jusqu'à l'optimisation de votre système, nos conseillers bio vous apportent une expertise qui sécurise votre activité
-  **Modalité** : cahier des charges, étapes de la conversion, analyse des données économiques et techniques

ACCOMPAGNEMENT BIO




Bâtir, consolider et optimiser votre projet bio



Les avantages

Parce que **le passage en bio a des conséquences importantes** sur la conduite de votre exploitation, il est essentiel de **se faire accompagner** par un conseiller spécialisé en agriculture biologique, en amont de la conversion pour sécuriser votre projet.

Pour **optimiser votre projet bio**, il est nécessaire d'**échanger régulièrement avec un conseiller spécialisé** sur la conduite technique de votre troupeau et/ou de vos cultures.

-  Dans votre **réflexion vers un passage en bio**, nos conseillers spécialisés vous proposent, **un accompagnement personnalisé pour appréhender les atouts et les contraintes de votre exploitation** pour ce projet, sur les aspects économiques (rentabilité des activités) et techniques (faisabilités pour vos différentes productions).
-  **Pendant votre conversion**, vous bénéficiez dans la durée, d'un appui technique pour réussir cette étape de changements parfois délicate.
-  Nos conseillers spécialisés en agriculture biologique, s'appuient sur **leurs expériences terrain**, leurs expertises et recherchent avec vous à améliorer **le fonctionnement de votre système en production biologique**.

La Chambre d'agriculture de Bretagne est engagée dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et de formation et respecte un code d'éthique fondé sur nos valeurs, destiné à protéger vos intérêts essentiels.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE



Mi-novembre 202,
276 Pass'bio réalisés par
les Chambres d'agriculture
de Bretagne

LES ÉTAPES POUR RÉUSSIR

- 1

Réaliser un diagnostic


 - ✚ En amont de la conversion, l'étude de projet aboutit à une **double simulation économique et technique** de votre exploitation sur 5 ans et à un **plan d'actions personnalisé**, prenant en compte vos motivations et priorités pour atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés. Cet accompagnement s'applique pour un **projet de conversion à l'AB d'une exploitation** par le(s) exploitant(s) en place ou **dans le cadre d'une transmission**.
 - ✚ Cet accompagnement est éligible au Pass'bio*.

- 2

Se convertir à l'AB


 - ✚ Lors de votre conversion, vous définissez avec votre conseiller bio le **rythme des visites sur l'exploitation et des points clés** à aborder, afin de **trouver les solutions pour réussir votre conversion**.
 - ✚ Cet accompagnement est éligible au Pass'bio* sur une période de **3 ans** à partir de la date de conversion.

- 3

Faire évoluer son système


 - ✚ Après votre conversion, **faites évoluer votre système de production avec l'appui de nos conseillers experts bio** sur votre troupeau et/ou vos cultures.
 - ✚ Bénéficiez des dernières innovations en agriculture bio.

Les agriculteurs témoignent

“ La conversion est un moment qui peut être délicat pendant lequel il faut vraiment faire le tour de toutes les questions : effectifs animaux, trésorerie à anticiper, sécurité fourragère à assurer, capacité des bâtiments... L'étude Pass'bio m'a vraiment rassuré et m'a permis le choix du bio avec sérénité. ”



Les aides possibles*

- ✚ Le **Pass'bio** est un dispositif financier du Conseil Régional de Bretagne auprès des producteurs ou des porteurs de projets pour les accompagner dans leur projet bio.
- ✚ Il peut également exister des **financements spécifiques** dans certains territoires. **Contactez-nous !**

Pensez-y !

- ✚ Rejoignez un **groupe d'échanges AB** pour aller plus loin dans votre activité bio, pour **développer votre autonomie, améliorer vos résultats et innover** sur votre exploitation.
- ✚ Des formations pour préparer votre conversion bio et/ou maîtriser les dernières techniques bio sur **www.formation-agriculteurs.com**

VOTRE CONTACT



✚ **Catherine LE SAINT**
Tél. 02 96 79 21 66 - 06 30 98 72 94
catherine.lesaint@bretagne.chambagri.fr